



**CHAMPAGNE ARDENNE**

Centre d'Information sur la Prévention  
des difficultés des entreprises

## **Chef d'entreprise, Informez-vous avant qu'il ne soit trop tard.**

Parmi les acteurs de la prévention des difficultés des entreprises, le CIP (Centre d'information sur la prévention) intervient en tant qu'organisme d'information par des entretiens confidentiels, anonymes et gratuits entre les chefs d'entreprises en difficultés et des magistrats consulaires du Tribunal de commerce, des professionnels comptables (expert-comptable – commissaire aux comptes) et des avocats.

Au cours de cet entretien, ces spécialistes vous donnent une information complète qui vous permet de mieux anticiper les difficultés, de mieux gérer la crise si elle est présente, de mieux utiliser les procédures existantes souvent méconnues, en particulier les instances administratives et les dispositions de la loi de Sauvegarde des entreprises de juillet 2005.

Le rôle du CIP est d'informer et non de conseiller.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au **03 26 85 18 78**

L'Association CIP CHAMPAGNE-ARDENNE a été constituée le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 entre la Conférence des juges consulaires de France, le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Champagne et celui de Picardie-Ardennes, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes, les Ordres des avocats des barreaux des Ardennes, de l'Aube, de Châlons-en-Champagne, de Reims, de la Haute- Marne, et la Chambre régionale de commerce et d'industrie Champagne- Ardenne

Site Internet : [www.entrepriseprevention.com](http://www.entrepriseprevention.com)

Le premier Bureau désigné est le suivant

Président Gilles VERMEREN

Vice-Président Jean-Pol BOBAN

Secrétaire Daouda DIOP

Trésorier François CRAVOISIER